

La personne qui aura à requérir un médecin se rendra au poste de police de son quartier et choisira, sur le tableau, le médecin dont elle désire réclamer les soins.

Un gardien de la paix, détaché du poste, accompagnera le requérant au domicile du médecin, suivra celui-ci chez le malade, et, la visite faite, le reconduira chez lui.

En le quittant, il lui remettra un bon d'honoraires de dix francs, qui sera payé à présentation à la préfecture de police.

Suivant la situation de fortune du malade, qui sera en temps convenable l'objet d'une enquête sommaire, l'administration lui réclamera le remboursement des honoraires alloués ou les prendra définitivement à sa charge.—*Journal de méd. et de chir. pratiques.*

UN ASPIRANT AU DOCTORAT.—Un étudiant en médecine était assis sur la sellette. Il passait un troisième examen de doctorat, c'est-à-dire un mauvais quart d'heure, car vous saurez que cet examen roule sur des sciences accessoires, et conséquemment un peu négligées ; la physique, la chimie et la botanique.

La physique avait assez mal marché. La chimie venait d'être complètement ratée. On essayait maintenant de la botanique. Et le patient avait la sueur froide. Et les juges apprêtaient d'avance leur refus le plus pur et leurs boules les plus noires.

Cependant—la victime était condamnée irrévocablement—ils voulurent lui adoucir l'amertume des derniers moments. On se mit à lui poser des questions faciles.

On plaça sous ses yeux une série de plantes on ne peut plus répandues. On ne lui demanda à leur égard qu'un seul renseignement :—leur nom.

Un juré à l'âme élémentaire alla prendre pour commencer, un simple pied de tabac. C'était certainement la plante du monde avec laquelle l'étudiant devait être le plus familier.

—Regardez bien, dit le juré avec mansuétude. Voici une plante dont vous faites un usage fréquent. Vous en prenez plusieurs fois par jour. Eh bien, voyons...qu'est-ce qu'elle est ?

L'étudiant se met le front dans la main, se gratte le nez avec énergie, regarde le tabac d'un oeil scrutateur,—puis tout à coup, d'un air inspiré :

—Ah ! j'y suis !...C'est de l'absinthe !

A PROPOS D'HONORAIRES.—Nous avons presque tous, en France, la mauvaise habitude de ne jamais nous presser pour payer les médecins et les avocats, dit le *Soir* :

Les uns et les autres remplissent pourtant des fonctions sociales